



Conseil municipal

n°4

02 Avril 2022



Compte rendu

L'an deux mil vingt deux, le deux avril, le CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Patrick Robert, adjoint au maire.

Date de la convocation : trente et un mars 2022

Présents : Patrick Robert, Augustin Blondeau, Jules Degandt, Laïa Gasnier, Timéo Layreloup, Florian Marchadier, Amandine Mattana, Mélanie Mattana, Vincent Thomas, Pierrick Ravel, Nolan Fernandes, Christelle Dublanche, Sandrine Redon.

Absentes excusées :

Jany-Claude Solis, Zoé Tougnaud

Secrétaire de séance : Mélanie Mattana avec l'aide de Sandrine Redon

Début de la séance : 10h

Le compte rendu du dernier conseil municipal des enfants est adopté à l'unanimité

1/ Journée éco citoyenne du 9 avril

La marche débutera à 13h30, au niveau de la chaufferie municipale.

2 circuits de 5km370 et 5km270.

Présentation par Monsieur Robert des deux circuits.

Vote pour déterminer celui qui sera emprunté par les enfants du CME :

- circuit 1 : 3 voix
- Circuit 2 : 6 voix
- 1 abstention.

Les enfants réaliseront donc le circuit 2, le plus forestier. Ils seront encadrés par Sandrine Redon et les parents souhaitant se joindre à eux.

Les autres enfants seront sous la responsabilité de leurs familles.

Il est rappelé que tous les participants doivent s'inscrire à la mairie.

Les enfants du CME participant à cette journée seront inscrits par Sandrine REDON

3/ Aire de jeux

Le bilan est présenté par Mélanie Mattana.

Toutes les personnes devant être interrogées l'ont été.

Il a été décidé de proposer des jeux pour les plus jeunes : un toboggan basique, une bascule individuelle, un jeu d'imitation (comme un véhicule par exemple) et une cabane.

Pour pouvoir offrir aux plus grands plusieurs activités, une grande structure est proposée comprenant les jeux suivants: toboggan avec tunnel, filet, un jeu pour traverser comme le barre en barre.

Il en ressort aussi le souhait presque unanime de trouver sur l'aire une tyrolienne.

Vote pour la solution : « des jeux dispersés pour les plus jeunes, une structure multi jeux pour les grands et une tyrolienne » : Solution retenue à l'unanimité.

Vote pour la matière principale des jeux :

Jeux tout en bois : 7

Jeux bois et couleur : 3

Métal : 0

4/Arboretum : son fonctionnement, son rôle, son objectif, rencontre avec Jonathan

Monsieur Robert rappelle que l'arboretum est un projet qui se construit dans le temps.

Il faut réfléchir aux essences d'arbres qui s'associent ou pas.

On ne peut pas y trouver d'arbustes et de plantes à fruits.

Il faudrait rester sur des essences locales et créer des zones : verger, zone plus sauvage ...

On devra réfléchir à l'espace nécessaire entre les arbres.

Il sera utile de créer des chemins pour se promener, des pancartes pour présenter les arbres.

Pour tout cela il est donc préférable de réaliser un plan d'évolution de l'arboretum et de demander l'aide et les conseils de Jonathan Pichon.

Augustin propose d'installer des pancartes signalétiques pour que les habitants et les visiteurs de notre village connaissent l'existence de l'arboretum.

Florian parle des arbres de naissance et Jules suggère qu'à chaque nouvelle élection du CME, tous les 2 ans, un arbre des membres du CME soit aussi planté.

5/ Commémoration du 8 mai

La commémoration aura lieu à 11h15. On se retrouve devant le monument aux morts à 11h.

Madame Lydie Manus officiera.

Les enfants le souhaitant vont se partager la lecture d'un poème sur la paix, la liberté, en solidarité avec les Ukrainiens vivant actuellement un drame dans leur pays.

Il est rappelé aux enfants du CME d'apporter leur médaille.

6/ Date du prochain CME

Le samedi 04 Juin 2022 à 10 heures.

7/ Questions diverses

Monsieur Robert annonce que Madame le maire propose une visite du centre de tri à Beaune les Mines.

La mairie va se renseigner quant à la faisabilité du projet et quand il pourra avoir lieu.

Il serait préférable que cela se fasse un samedi. L'organisation de cette visite et de cette journée sera gérée par la municipalité.

Vote : Les membres du CME sont d'accord à l'unanimité.

Fin de la séance à 11h45.

Madame le Maire

Jany-Claude Solis

The signature of Jany-Claude Solis is written in blue ink. To the right of the signature is a circular official stamp of the Municipality of Saint-Joachim, featuring a coat of arms and the text "MUNICIPALITE DE SAINT-JOACHIM" and "MAYOR".

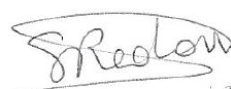
Le Maire-enfant

Mélanie Mattana

The signature of Mélanie Mattana is written in blue ink.

La secrétaire de séance

Sandrine Redon

The signature of Sandrine Redon is written in blue ink.